

À découvrir



LE CHÂTEAU DE LA GRÈVE

Le château actuel date du XV^{ème} siècle. Il a été édifié au centre d'un triangle où siégeaient de puissantes forteresses (Les Essarts, la Chaize le Vicomte et Bournezeau). Le château servait alors de relais entre ces points forts. De nombreux vestiges témoignent encore aujourd'hui de cette position : des tours de défense avec bretèches et archères canonnières.



Propriété privée, aucune visite possible

Pour plus d'informations :
<https://chateaudelagreve.wordpress.com/>



L'ANCIEN CENTRE DE LA VENDÉE

Avant que l'IGN ne s'en mêle de façon plus officielle, les Martinoyens étaient persuadés que le centre de la Vendée se situait du côté de la Brennetière. Epris d'un chauvinisme fort, nous continuons de penser qu'en allant au plus loin de ce sentier vous serez en plein centre de la Vendée.



LE MANOIR DE LA GUIBRETIERÈRE

En tournant la tête vers la droite, vous observerez au loin le manoir de la Guibretière. Celui-ci a servi d'illustration pour une carte postale dans les années 1900.



Balisage

Sentier à suivre : N°5 Marron



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

02 51 94 40 23

tourisme@cc-paysdechantonay.fr

www.paysdechantonay.fr/decouvrir




5

SENTIER DU CŒUR DE VENDÉE

Saint-Martin-des-Noyers

@Archives départementales de la Vendée



 **Départ**

Jardin de la Prée
Saint-Martin-des-Noyers

 **14 KM**

 **3H30**

 **FACILE**



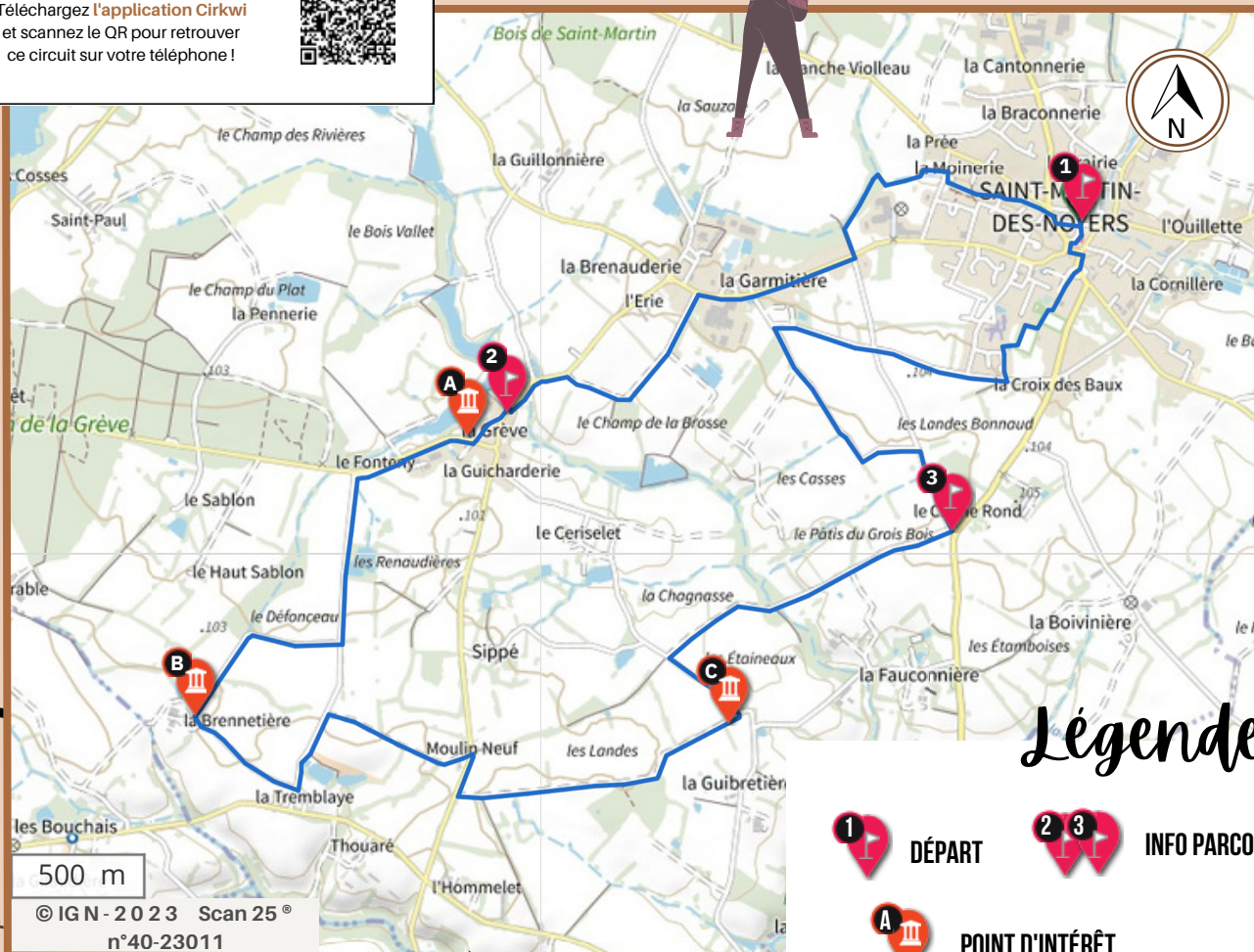
Le pas à pas

DÉPART PARKING DU JARDIN DE LA PRÉE - SAINT-MARTIN-DES-NOYERS

GPS : 46.72273/ -1.17821

DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application **Cirkwi** et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Reproduction interdite

Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT



1

Prendre à gauche pour utiliser **la passerelle longeant le cimetière**. Traverser tout droit et ensuite prendre à gauche le chemin qui longe **le ruisseau des Rochettes**. Traverser le ruisseau par le pont et tourner tout de suite à gauche. À la fin du chemin, au stop, prendre à droite puis rapidement à gauche. Suivre ce chemin pendant 600 m et tourner à gauche pour rejoindre la D52. Longer la départementale vers la droite pendant 700 m en utilisant **la piste cyclable**. Avant le grand virage, prendre la route à gauche pour rattraper le chemin en face. De retour sur la **D52**, prendre à droite pour rejoindre le **Château de la Grève** en utilisant toujours **la piste cyclable**. Traverser pour rejoindre le **parking du château**.

2

Emprunter le chemin à gauche pendant 600 m. Face au **Fonteny**, traverser la route et rejoindre le chemin à gauche. À la fin de celui-ci, prendre à gauche et 700 m plus loin prendre à droite et rejoindre **la Brennetière**. Arrivé au village, prendre à gauche et 550 m après, tourner à gauche. Rejoindre le chemin à droite et continuer jusqu'à **Moulin Neuf**. En sortant du chemin, prendre à droite puis tourner rapidement à gauche, emprunter la piste cyclable. Continuer pendant 1,3 km sur ce chemin. Au bout, prendre à gauche et 400 m plus loin, tourner à droite et rejoindre **Chêne Rond**, 1,4 km plus loin.

3

Marcher 400 m et emprunter le chemin à gauche. Suivre cette route pendant 950 m puis prendre à droite. Continuer tout droit pendant 850 m. Emprunter la **piste cyclable** au niveau du **stop** à gauche et continuer tout droit. Prendre le 2ème chemin à gauche sur **la piste cyclable**. Remonter la rue pour emprunter le chemin passant à côté de **l'EHPAD et des jeux pour enfants**. Continuer en suivant le chemin qui passe **entre le terrain de foot et la salle de sports**. Poursuivre tout droit et rejoindre **la rue du Docteur Gauducheau**. Prendre à gauche sur cette rue et quelques mètres plus loin, encore à gauche. Continuer en tournant 2 fois à droite pour **contourner l'église** par la rue à sens unique. Lâcher **l'église** en poursuivant tout droit cette rue et rejoindre le **point de départ**.